

INFOS UTILES

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

Place Charles de Gaulle 04290 Volonne

📞 Téléphone : 04 92 64 07 57

Mail: mairie.volonne@mairie-volonne.eu

mairie volonne

www.mairie-volonne.fr

Allez sur le site internet pour vous abonner à la newsletter.

OUVERTURE AU PUBLIC

8h - 11h - du lundi au vendredi 8h - 12h / 14h - 17h le mercredi

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sur RDV, voir affichage en Mairie.

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités : CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR / Ligue contre le cancer

CCAS Lundi, mardi de 14h à 16 h sur RDV au 04 92 64 07 57

AȘSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur RDV

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination Gérontologie : le jeudi de 14h à 16h

LIGUE CONTRE LE CANCER

Mercredi de 9h à 11h, sur RDV au 06 88 46 09 75

ADMR

Service d'aide à la personne 06 08 49 30 56 le mardi de 9h à 12h30

Autres services d'aide à domicile :

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Du mardi au samedi de 9h à 12h et les après-midi des mardi et vendredi, de 13h30 à 16h.

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Lundi et mercredi: 14h-18h

Vendredi: 9h-12h

Samedi: 9h-12h / 14h-17h.

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN

provence COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION?

4 Rue Klein - 04000 Digne-les-Bains 04 92 32 05 05

www.provencealpesagglo.fr

INFOS REGIE DE L'EAU

PAA-SEA - 8, Avenue du Barasson à Saint-Auban 9h-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi 04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences) eau@provencealpesagglo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 22 décembre, jeudi 26 janvier, jeudi 23 février Inscrivez-vous à la mairie avant le lundi précédant la collecte 04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr



CLIN D'ŒIL À NOS CHAMPIONS DE FRANCE!

Nos bouchers-charcutiers traiteur, Elodie et Thierry Crest, viennent d'obtenir - une nouvelle fois - la médaille d'or au concours du boudin noir à Mortagne-au-Perche! C'est donc à Volonne qu'est fabriqué le meilleur boudin noir de France!

Félicitations à eux pour cette belle récompense!

AGENDA

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

- Bourse aux jouets, à l'Espace Notre-Dame, par le Comité des Fêtes

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

- de 10h à 12h30 : rencontre avec trois poètes volonnais, à la Bibliothèque du Château

Volonne Terre de Poésie

À VOLONNE LES POÈTES VONT DE L'AVENT

Rencontre avec Trois Poètes Volonnais

Vendredi 9 Decembre 2022

À La Bibliothèque Place du Château à VOLONNE De **10h à 12h30**

Venez découvrir des univers où les mots Rient, Dansent et Jouent!!







Alain Mor FÉRAUD

Monique ROUX-REVELLI

Jean-François POPIELSKI





Chères Volonnaises, Chers Volonnais.

Cette année, nous allons enfin renouer avec notre traditionnelle cérémonie des vœux, et nous espérons vous retrouver, **le mardi 10 janvier prochain, à 18h,** à **l'Espace Notre-Dame**, pour partager un verre de l'amitié à la santé de nos proches et de la nouvelle

Ces vœux seront l'occasion de balayer les travaux entrepris en 2022 et, notamment, la fin de l'aménagement des espaces publics de notre EcoQuartier, la rue Latil Mathieu, l'avenue Mansuy et ses nouveaux stationnements, le boulodrome, le haut du cours Jacques Paulon et, évidemment, la place de la Mairie. J'ai le plaisir de vous annoncer que ces travaux, et ceux réalisés pendant les 5 dernières années, qui marquent un embellissement de notre cœur de village, ont été à nouveau primés. Ce mois de décembre, ce sont 2 nouvelles reconnaissances qui nous seront remises : une Victoire du Paysage 2022 et le niveau 4 du label EcoQuartier, faisant de Volonne le 15ème EcoQuartier de France à atteindre ce plus haut niveau de réalisation. Ces marques de qualité font bien sûr plaisir mais, par-dessus tout, j'espère que vous appréciez de déambuler et évoluer dans ces espaces publics rénovés et revégétalisés.

Ces vœux seront aussi l'occasion de parler des projets à venir. Nous les avons présentés à notre nouveau Préfet, Marc Chappuis, à l'occasion de sa première visite à Volonne en octobre dernier ; une visite importante pour faire découvrir notre village et évoquer, entre autres, les projets soutenus financièrement par l'Etat, pour les écoles, pour la santé, pour le développement numérique ou encore pour notre chapelle. Vous découvrirez tous ces projets dans le dossier spécial consacré à cette **visite de Monsieur le Préfet**

En cette période de crise énergétique, qui nous oblige tous à chercher à réduire nos consommations d'énergie, la commune a fait le choix de pratiquer l'extinction nocturne partielle. Dans ce Vourouno, vous trouverez les choix d'extinction qui ont été mis en place pour cette expérimentation. Nous avons aussi cherché à limiter la présence de la voiture dans le centre ancien du village et à y prioriser les piétons et cyclistes. Vous trouverez un zoom sur les circulations et le stationnement, avec la présence de 300 places de stationnement autour du centre, qui permettent de privilégier la mobilité piétonne dans notre cœur de village. Nous vous invitons à adopter ce stationnement périphérique pour rendre notre centre plus apaisé et convivial.

En cette fin d'année, nous tenons à avoir une pensée reconnaissante pour nos agents communaux, des services des écoles, techniques et administratifs, qui sont pleinement engagés pour le fonctionnement de notre village et pour que ces projets prennent forme et améliorent notre quotidien. Et de chaleureux remerciements pour tous ceux qui s'engagent pour faire vivre nos associations et collectifs volonnais et qui donnent, avec nos commerçants locaux, une âme à notre village!

A tous, une très belle fin d'année et la santé.

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne et l'ensemble du conseil municipal #MaCommuneJ'yTiens

LUNDI 12 DÉCEMBRE

- 14h30 : Noël des retraités, à l'Espace Notre-Dame, organisé par le CCAS

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

- Traditionnelle descente aux flambeaux, organisée par le Comité des Fêtes

MARDI 10 JANVIER

- 18h : vœux de la municipalité, à l'Espace Notre-Dame

DIMANCHE 22 JANVIER

- Loto des Rois, organisé par le Comité des Fêtes, à l'Espace Notre-Dame

VENDREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHÉ 29 JANVIER

 Week-end « Judo » à l'Espace Notre-Dame, organisé par le JC Volonne

SAMEDI 25 FÉVRIER

- Carnaval, organisé par le Comité des Fêtes



CIVISME ET CITOYENNETÉ

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est désormais une tradition : l'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu ce samedi 15 octobre à la salle polyvalente ! Les nouveaux Volonnais ont été accueillis autour d'un café et de quelques viennoiseries. Ils ont été reçus par Madame le Maire et des élus, ainsi que par des représentants des associations volonnaises.

Bienvenue à eux!



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la cérémonie de l'Armistice s'est déroulée ce 11 novembre, autour du monument aux morts. Elle a été l'occasion, pour nous tous, de nous souvenir de tous les Volonnais morts pour la patrie.



CHATS

Stériliser est un acte de protection animale. Des campagnes de capture, de stérilisation et d'identification de chats sont menées dans la commune, régulièrement, par quartier, pour limiter la reproduction des chats dans notre village. Son but est de maîtriser une population dont une augmentation incontrôlée peut poser des problèmes. La municipalité conventionne avec l'association « 30 millions d'amis » depuis plusieurs années pour bénéficier de son savoir-faire en matière de protection animale et d'un cofinancement pour les actes de stérilisation et d'identification. Ces opérations, mises en place depuis 2019, ont permis de stériliser et identifier entre 10 et 15 chats par an. Les frais de vétérinaire sont plus élevés pour les femelles : 80 euros contre 60 € pour les mâles. Dans le cadre de notre convention, l'association « 30 millions d'amis » règle environ 50% des frais de vétérinaire. Il reste 50% à la charge de la commune.

En 2023, nous envisageons de remonter le prévisionnel de stérilisation à 20 chats, pour un budget communal qui passerait de 500 à environ 700€. La commune va aussi prochainement investir dans une nouvelle cage et s'équiper d'un lecteur de puce. Cet appareil permet de

repérer les chats déjà identifiés (pucés, tatoués) qui sont alors relâchés immédiatement sur le site de capture.

Nous allons aussi mieux faire appliquer l'interdiction de nourrir les chats sur la voie publique.

Il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. Il en est de même pour les voies privées, cours ou parties communes d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende de 3ème classe, à hauteur de 450 € d'amende. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental). Des affichages et courriers préciseront les règles en la matière et les gamelles seront ramassées. En cas de récidive, des procès-verbaux seront dressés.



UN SECOND BUREAU DE VOTE À VOLONNE

Au vu du nombre d'électeurs sur notre commune - un peu plus de 1200 - les services de l'État nous demandent de créer un deuxième bureau de vote. Pour les prochaines élections, nous aurons donc deux bureaux :

- Bureau de vote n° 1 : salle polyvalente, rue de la Fraternité
- Bureau de vote n° 2 : restaurant scolaire, route de l'Escale

Nous avons déterminé deux secteurs géographiques « sud » et « nord » par rapport à l'axe Cours Jacques Paulon / Rue de l'Égalité.

Chaque électeur volonnais recevra une nouvelle carte sur laquelle sera mentionné le numéro du bureau de vote auquel il est rattaché et ne pourra voter que dans ce seul bureau.

ZOOM: ESPACE PUBLIC CIRCULATIONS & STATIONNEMENT

Création d'une « Zone de rencontre »

Comme dans la plupart des centres-villes historiques, nous cherchons à faire cohabiter, de manière apaisée et dans un même espace, les piétons, les cyclistes et les véhicules, en créant une zone de rencontre favorable à la vie locale. Ce type d'espace s'est développé d'abord en Suisse et en Belgique et, depuis 2008, en France, sous les nom de « zones de rencontre ».

Dans cette zone, les piétons sont prioritaires. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Pour notre centre historique de Volonne, nous avons souhaité expérimenter cette zone. Vous trouverez cidessous la carte de la zone de rencontre qui a été définie. Les 2 arrêtés relatifs à la mise en place de cette zone ont été pris début novembre.

Aux endroits où nous avons apposé les 6 entrées dans cette « zone de rencontre », nous avons spécifié que l'espace est « interdit en voiture sauf aux riverains », c'est-à-dire ceux qui habitent dans le centre ancien.

L'objectif est de réduire les circulations en voiture au profit des circulations piétonnes et vélo dans ce périmètre centre-ancien. C'est aussi pour cela que nous avons travaillé sur la qualité des cheminements piétons et la mise en place d'arceaux à vélo près des bâtiments publics et commerces. Toutes ces actions visent à encourager le stationnement périphérique et les déplacements piéton et vélo.

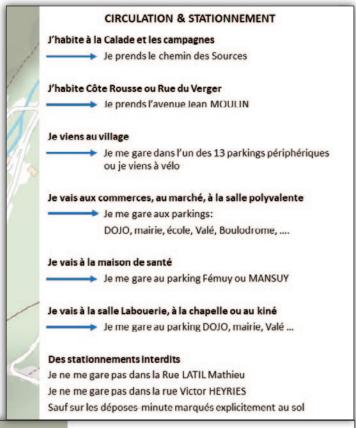
Au fil des ans, la question de mettre les rues du centre-ancien en sens unique a souvent été posée. Nous avons fait le choix de ne pas imposer de sens de circulation, en laissant la possibilité du double-sens, mais en limitant les personnes qui pratiquent le centre-ancien en voiture et en y limitant la vitesse.

Cette « zone de rencontre » s'est accompagnée du développement, depuis plusieurs années, de nombreux parkings sur tout le pourtour du centre ancien.

Vous constaterez sur la carte ci-après que ce sont près de 300 places qui sont accessibles en grande proximité du centre ancien.

Vers de nouvelles façons de circuler...

Pour apaiser les circulations dans le centre-ancien, nous suggérons une nouvelle façon de circuler en voiture dans le village : nous vous remercions d'adapter vos habitudes de circulation à cette recherche d'une mobilité apaisée dans le centre ancien.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

LA CISTUDE

Et si 2023 était l'année de la création de la Réserve Naturelle Ornithologique de Haute Provence ?



18 flamants roses sur le lac le 18 septembre ! Une espèce des plus emblématiques des zones humides.

Notre association milite depuis plus de 15 ans pour offrir à ce territoire un avenir différent à travers la valorisation de « nos vraies richesses », à savoir notre biodiversité exceptionnelle.

La présence du lac artificiel mis en eau en 1963 par EDF a permis le développement d'un véritable réservoir de biodiversité.

Alors que partout dans le monde les espèces disparaissent, sur notre zone humide nous sommes passés de 150 espèces d'oiseaux observables sur une année dans les années 70 à presque 200 aujourd'hui. Ceci en fait une des plus importantes de PACA pour l'avifaune, juste après la Camargue. Chaque année, de nouvelles espèces sont observées grâce à cette nouvelle voie de migration qui permet aux oiseaux de relier la Camarque à la plaine du Pô.

Le grand nombre d'utilisateurs qui empruntent le circuit du tour du lac confirme tout l'intérêt que portent nos concitoyens à la nature. Malheureusement, notre zone humide reste un milieu artificiel qui évolue très rapidement. Nous constatons que, sur les limons charriés par la Durance, la roselière s'est installée depuis longtemps. Aujourd'hui, ce sont les arbres qui s'installent sur la roselière, ce qui referme de plus en plus la retenue et la rend moins attractive pour les oiseaux. Seules deux espèces, les sangliers et surtout les moustiques, semblent tirer un bénéfice substantiel de cet état de fait.

De nombreuses études, plan de gestion et autres préconisations ont déjà été réalisés par différents interlocuteurs, hélas sans suite. Nous continuons à assister à une lente et inexorable stratification de plus de 50 générations de roseaux qui forment un couvercle pratiquement étanche sur la retenue.

De plus en plus sensibilisés à la disparition de la biodiversité, R. Villard, S. Cosserat et C. Fiaert doivent rencontrer prochainement EDF pour évoquer ensemble l'opportunité et les avantages d'un classement en Réserve Naturelle Régionale.

En 1974, René Dumont nous alertait déjà sur les problèmes que la vie sur terre allait rencontrer prochainement... Aujourd'hui nous sommes face à un problème qui nous dépasse de plus en plus faute de l'avoir trop longtemps négligé. Sur notre zone humide, nous en sommes au même point. Aujourd'hui, la

biodiversité de la retenue a besoin d'une structure qui en permette la conservation et la gestion pour les générations futures.

De plus en plus face à ces problèmes qui nous dépassent, nous nous sentons désarmés, impuissants et l'éco-anxiété nous guette. Un remède tout simple est à notre portée : reconnectons-nous de façon désintéressée à la nature, devenons des militants de la vie ... et pourquoi pas en adhérant à la Cistude et en apportant votre pierre à la création de la Réserve Ornithologique de Haute Provence.

LES CIGALES

Notre club du « 3ème âge » a ouvert ce 22 septembre après une très longue fermeture. Nous vous accueillons désormais tous les jeudis, à la salle Labouerie, de 14h à 18h. Au programme : lotos, goûters, jeux de cartes ... et sorties au restaurant une fois par mois!

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne de bonne volonté pour s'occuper de notre trésorerie. Merci d'avance!

COMITE DES FÊTES

Après cet été bien chargé, avec une fête votive haute en couleurs et en plumes, un 14 juillet rafraichissant et mousseux et un vide-grenier bien rempli, le Comité des fêtes a continué sur sa lancée avec Halloween. Un spectacle de Stephan le magicien-Professeur Nimbus a été présenté à l'Espace Notre-Dame le 30 octobre.... Il a été suivi d'une grande chasse aux bonbons dans le village.

Les prochaines manifestations prévues par le Comité seront la Bourse aux jouets le 4 décembre à l'Espace Notre-Dame et la traditionnelle descente aux flambeaux le 24 décembre. Pour 2023, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le loto le 22 janvier et le carnaval le 25 février. Le Comité espère vous voir nombreux à ces manifestations et vous rappelle que toute âme est bienvenue pour nous aider!





JC VOLONNE



Nous avons terminé la saison 2021–2022 avec la remise de ceinture noire de Lory Fino. Le Bureau a été renouvelé : après plus de dix ans de fonction, Monsieur Delestrade passe le relais, merci à lui ! Présidente : Ambre Brisson ; Vice président : Marc Vachier ; Trésorière : Cécile Eychenne ; Secrétaire : Pascale Brisson ; Professeur titulaire : Eva Fino ; Professeurs adjoints : Rudy Celcoux, Marc Vachier et Myriam Vargaz.

Les entrainements ont repris le 9 septembre avec, cette année, 64 licenciés dont une petite dizaine au taïso. Ils ont lieu les vendredis à partir de 16h45, avec des cours complémentaires proposés les lundis à 17h et les mercredis à 10h.

A l'initiative des professeurs, ce 21 octobre, les parents de nos judokas en herbe sont venus assister à un entrainement parents-enfants ; une expérience forte qui sera renouvelée le 25 novembre avec les judokas adolescents et les parents qui le souhaitent.

Un gros **week-end « judo »** est prévu à l'Espace Notre-Dame, **les 27, 28 et 29 janvier 2023** avec, au programme, entrainement commun et tournoi. Nous espérons recevoir de nombreux judokas lors de cette manifestation!

Pour toute information, merci de contacter Ambre Brisson au 06.58.15.52.07. ou Marc Vachier au 06.83.62.70.22.

AGV VOLONNE L'ESCALE

La nouvelle saison a débuté. Une nouveauté cette année : il a été créé un cours de gym douce le jeudi matin, ainsi qu'un cours de stretching relaxation le mercredi soir.

Vous retrouverez dans notre programme les cours de vitalité les mardis et jeudis soirs, les 4 cours seniors tout au long de la semaine, le cours de pilate et de stretching du lundi soir, et toujours les 2 h de cours enfant le mercredi matin. La première semaine est offerte pour vous permettre de choisir le (les) cours qui vous conviennent.

Contact: edith.gv@outloook.fr - tél: 04.92.61.21.17.

LA GRATUITERIE

La période qui vient de s'écouler a tenu toutes ses promesses. Plus de 2100 personnes nous ont rendu visite pour déposer ou prendre des objets, de la mi-mars à la fin juillet. Nous sommes ravis de cet engouement qui fait sens socialement, écologiquement et économiquement dans notre village.

Les horaires ont changé en septembre : ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h, ainsi que les mardis et jeudis de 15h à 17h. La Gratuiterie sera ouverte jusqu'au vendredi 23 décembre, elle fermera ensuite en janvier et février. La réouverture est prévue mi-mars.

Merci à la personne qui nous a fabriqué la potence « Gratuiterie » du local. Il se reconnaîtra...

Si vous souhaitez tenir une permanence durant la semaine, vous êtes les bienvenu-e-s.

Contacts : Marie-Chantal au 06.11.24.61.84. ou Jice au 06.99.93.52.55.

LA BOULE VOLONNAISE

L'année 2022 a été riche en concours de pétanque et jeu provençal, à domicile ou à l'extérieur, sans oublier les 3 challenges Claude Césarini, Alain Comba et Adrien Mégy, ainsi que les 2 sociétaires et 6 mêlées, les vendredis soirs de l'été.

- plusieurs adhérents se sont qualifiés au championnat de France à Peyruis : 3 triplettes hommes, 1 seule sortie de poules, Pascal Vachier, Jean-François Guigon, Loic Gerondeau, 1 triplette féminine;
- en doublette de jeu provençal à Saint-André-les-Alpes, Stan Celcoux, René Giordanengo ;
- au tête-à-tête masculin à Villeneuve, 4 joueurs ont participé, 2 sont sortis des poules,
- en doublette féminin à Céreste, Aline Clerc et Carole Maddedu ;
- en triplette jeu provençal à Saint-André-les-Alpes, le trio René, Sylvain et Loïc Giordanengo;
- en triplette promotion à Villeneuve, 3 équipes engagées, 3 équipes sont sorties des poules,
- enfin à l'interclub jeu provençale à Saint-Martin-de-Brôme, 6 joueurs ont représenté le club, ce qui a permis notre qualification pour accéder à la finale à Digne-les-Bains, où, malheureusement, la Boule Volonnaise a été battue en demi-finale.

Le 4 novembre, la Boule Volonnaise s'est réunie pour son Assemblée Générale. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes, licenciés et élus-mai-



LA VIE DES ASSOCIATIONS

rie. Le bureau se compose ainsi, après réélection : Président : Victor Vanni, vice-présidente : Sandrine Celcoux, trésorière : Nathalie Vanni, trésorier adjoint : Michel Davin, secrétaire : Stan Celcoux, secrétaire adjoint : Tommy Comba , Président d'honneur, Norbert Rodrigués.

A bientôt pour une nouvelle saison boulistique!

HAUTS DE SCENES



Art du spectacle vivant Ateliers enfants & adultes

> 06 62 29 57 72 trannoysonja@yahoo.fr

HAUTS DE SCÈNES

L'association MISONSCENES est en cours de changement d'appellation ... Notre nouveau logo a été élaboré par notre infographiste Sandra.

Cette année, l'atelier théâtre s'est développé en accueillant six adultes pour une nouvelle pièce en préparation. L'atelier enfants s'est agrandi : neuf enfants répètent une nouvelle pièce!

Ces deux pièces seront jouées dans le courant de l'année 2023! Nous aurons également la possibilité d'avoir un décor élaboré et construit par Ingrid, maman d'un nouveau venu dans la troupe.

En effet, le théâtre c'est aussi le décor, la mise en scène, la communication, la publicité et c'est grâce à la bonne volonté des petites mains de l'ombre que tout cela est possible. Un grand merci à elles ! Si vous avez des aptitudes en couture, en dessin, en bricolage... n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez mettre ce savoir-faire au service de la troupe !

Notre activité se tient toujours à l'Espace Notre-Dame le mercredi de 16h à 17h30 pour les enfants et de 17h45 à 19H pour les adultes.

NATURE NEIGE ET LOISIRS

L'association propose des sorties « randos » très cool, dans une ambiance décontractée et conviviale, avec des dénivelés ne dépassant pas les 450 m (entre 200 et 400 m). N'hésitez pas à venir faire une sortie de découverte gratuite.

Contact : Françoise au 06.41.58.68.81.

LA VIEILLE PIERRE

L'Europe était au rendez-vous lors de ces Journées Européennes du Patrimoine. Après ces deux années de pandémie, il est sympathique d'accueillir des touristes enchantés par notre village et notre EcoQuartier. Je remercie encore Lucien et Alain qui répondent toujours présents pour commenter le patrimoine du village médiéval, sans oublier leurs poésies et galéjades.

Nous pouvons crier victoire face à l'ailante, espèce invasive des arbres, sur la grande parcelle des deux tours. Nous étions peu nombreux lors de l'action du 15 octobre mais cet engagement demande un physique

musclé! L'élimination des ailantes a découragé plusieurs bénévoles. Si de jeunes Volonnais souhaitent s'engager pour la mise en valeur de notre village, ils sont les bienvenus! Aujourd'hui nous avons éliminé cette espèce mais nous devons rester vigilants car d'éventuels rejets peuvent repartir au printemps. Place à nos belles fleurs de garrique!

A l'initiative de l'association du Patrimoine de l'Escale, la VP a été associée, au début du mois de novembre, à la projection du documentaire de Philibert Christian "le Complexe du Santon, le provençal et son image". Le Cinématographe a fait salle comble! Eliane Tourtet, journaliste à France 3 Télévisions (émission en provençal « vaqui »), était présente lors du débat animé qui a suivi la projection.

Les jardins partagés se portent bien et cela, malgré la forte chaleur et une deuxième floraison "printanière" à l'automne de nos plantes grasses. Nous accueillerons de nouveaux Volonnais en 2023.



Nous nous retrouverons en janvier pour la galette, pour la pose du panneau historique de l'église Saint Jean de Taravon et pour débuter le grand projet de balisage des éco promenades.

Je vous souhaite à vous et à vos proches de douces fêtes de fin d'année.

La présidente, Cathy Roux.

VOLONNE INITIATIVES

La quinzième édition du Marché de la création s'est déroulée le week-end du 19 et 20 novembre.

Merci à Volonne Initiatives d'organiser ce bon moment, annonciateur des fêtes de fin d'année.



LA VIE DE LA COMMUNE

ENFANCE

Du nouveau au pôle enfance

Pour faciliter et améliorer la gestion de la cantine et du périscolaire, la mairie s'est dotée du logiciel PARASCOL. C'est Marie, la responsable du service, qui s'est formée cet été à ce nouvel outil. Les familles ont reçu un lien par mail pour créer leur espace, elles seules ont la main sur cet « espace personnel ».

Depuis le premier septembre, les inscriptions se font donc en ligne, le jeudi soir dernière limite pour la semaine qui suit. Pour les modifications de dernière minute du service périscolaire, vous pouvez aviser directement la responsable.

Un temps d'adaptation est nécessaire pour tous, nous vous demandons votre collaboration.

Les apprentis scientifiques



Le jeudi 13 octobre, nous avons participé à la Fête de la Science à Digne-les-Bains toute la journée. Nous y sommes allés en car. On nous a proposé plusieurs ateliers scientifiques :

- la pollinisation : nous avons joué à la course des abeilles pour comprendre leur rôle : elles transportent le pollen sur les fleurs qu'elles butinent.
- les réactions chimiques : nous avons mélangé des liquides et des solides. Lors d'une de nos expériences, nous avons pu constater que le mélange avait fait gonfler un ballon.
- la frise du temps : nous avons cherché des indices dans le parc pour réaliser une frise géante sur l'apparition de la vie sur Terre. On a replacé les êtres vivants du plus ancien au plus récent.
- les séismes : pour imiter un tremblement de terre, on a utilisé des sucres. On a retenu qu'il ne fallait pas reconstruire des habitations où avait eu lieu un tremblement de terre.
- les volcans : nous avons fait des expériences pour reproduire des volcans. Il y en a deux sortes : les volcans explosifs et les volcans effusifs.
- les oiseaux : à l'aide de tablettes, nous avons mémorisé les noms et les chants de différents oiseaux et nous avons appris les gestes pour les protéger.

- les planètes : nous avons imaginé que nous étions des planètes en tournant autour d'un arbre qui représentait le soleil. Ce sont les planètes les plus proches du soleil qui tournent le plus vite.
- la cellule : nous avons observé des végétaux au microscope. Tous les êtres vivants sont constitués de cellules qui sont invisibles à l'œil nu.
- l'eau : nous avons essayé de rincer de la vaisselle avec un litre d'eau seulement. Nous avons retenu qu'il fallait l'économiser!
- l'alimentation : nous avons classé les aliments sur une pyramide. Nous avons retenu que manger équilibré est indispensable pour rester en bonne santé. Il faut éviter les aliments gras et sucrés et plutôt manger des fruits et des légumes.

A midi, nous avons pique-niqué dans le grand parc de l'INSPE, l'école des professeurs des écoles. Cette journée nous a permis d'apprendre beaucoup de choses et nous en garderons un excellent souvenir.

Les élèves de CE2-CM1-CM2

Une visite officielle dans notre classe

Le vendredi 21 octobre, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Monsieur Chappuis, est venu nous rendre visite alors que nous étions en train de travailler sur les nouveaux ordinateurs. Il était accompagné de Madame Cosserat et d'autres élus de la commune. Ces ordinateurs ont été fournis par la commune avec un financement de la préfecture. Grâce à eux, nous pourrons apprendre l'informatique dans de meilleures conditions. Monsieur Chappuis nous a encouragés à continuer à travailler afin de progresser et, pourquoi pas, arriver à écrire sans regarder le clavier!

Il nous a également posé des questions sur le cycle « vélo à l'école » qui avait été mis en place l'année dernière pour tous les élèves de l'école. Nous souhaitons continuer cette activité cette année afin de circuler plus souvent à vélo et en toute sécurité!

Les élèves de la classe de CM1-CM2.

ENVIRONNEMENT

Sobriété énergetique

Expérimentation de l'extinction partielle à Volonne... une mesure de sobriété énergétique.

Chaque année, 22 000 € de dépenses d'électricité et de maintenance sont allouées à l'éclairage public sur la commune de Volonne.

Face à la hausse des prix de l'énergie et sans oublier l'impact environnemental causé par l'éclairage artificiel, la commune a décidé, à l'instar des communes voisines comme l'Escale, Château-Arnoux-Saint-Auban et Peyruis, l'extinction partielle de son éclairage public.

Après un état des lieux de notre parc d'éclairage par le service de maitrise de l'énergie de Provence Alpes Agglomération, nous avons organisé une réunion publique le 9 septembre dernier pour échanger sur cette pratique et recueillir les avis des participants.

Avec le soutien de la gendarmerie, nous avons fait le choix de définir deux secteurs avec des horaires d'extinction différents, que vous trouverez sur le visuel après :





L'entreprise MANSUY a été missionnée pour installer les horloges manquantes pour permettre la mise en place de cette extinction partielle. D'ici la fin du mois de novembre, tous les quartiers de la commune seront opérationnels pour pratiquer cette extinction.

Cette extinction devrait générer une économie d'au moins 8 000€/an, nous permettant ainsi de rénover notre parc en installant des LED et des candélabres plus respectueux de l'environnement ... nous chercherons à remplacer les éclairages par des LED offrant une température « chaude » (plutôt orangée que blanche).

Déchets

La gestion des déchets est un enjeu majeur à l'échelle de Provence Alpes Agglomération. 17153 tonnes de déchets sont enfouis chaque année dans les centres de stockage de Valensole (04) et du Beynon (Ventavon, 05). Outre l'impact écologique de cette gestion, les déchets représentent un coût financier important pour PAA et ses administrés. En parallèle, l'Etat impose aux territoires de diminuer de 50 % les déchets enfouis entre 2010 et 2025 et a augmenté la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sur chaque tonne enfouie, augmentant le coût de traitement des déchets de 27% entre 2022 et 2027. Il est donc nécessaire de diminuer la masse des déchets, d'autant plus que la capacité des centres de stockage se réduit chaque année...

Dans ce contexte, PAA souhaite encourager les administrés à trier et valoriser leurs déchets. Pour cela, tous les bacs à ordures ménagères seront supprimés pour inciter la population à se rendre vers les points d'apports volontaires. Ces PAV sont équipés de colonnes à ordures ménagères, pour remplacer la

taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par la redevance incitative dans les prochaines années et facturer ainsi aux usagers leur production réelle de déchets.

C'est pourquoi, et dans la poursuite de ces objectifs, toutes les poubelles à ordures ménagères de la commune vont être retirées progressivement dans les prochains mois, soit 45 bacs. Vous serez informés par un affichage sur les bacs concernés et invités à vous rendre au point d'apport volontaire de votre secteur : salle polyvalente, Dojo, La Croix, Vière, Espace Perona, Stade ou Taravon. Pour les personnes en difficultés, merci de nous informer de votre situation.

Nous avons souhaité créer un neuvième point d'apport volontaire sur la route de Sisteron, au lieudit Sainte-Catherine, à proximité du nouvel abri de bus. Ce nouveau point d'apport volontaire permettra de compenser 18 bacs à ordures ménagères et de couvrir les habitations situées sur la route de Sisteron, le chemin de Fémuy, la Montée du Facteur, le chemin de Sainte-Catherine et la Route Napoléon. Les travaux d'installation et la mise en place des colonnes à ordures ménagères et de tri sélectif sont prévus pour les mois à venir.



Déchets verts

L'opération de collecte des déchets verts en benne à Volonne, organisée par PAA, va être réitérée les weekends du 26/27 novembre (chemin du Lac et La Croix) et du 03/04 décembre 2022 (stade).

Chaque point de collecte ne sera desservi qu'une seule fois cette année.

Malheureusement, il a été constaté de nombreuses incivilités (dépôt d'encombrants, de gravats et d'ordures ménagères dans les bennes de déchets verts) au cours de l'opération 2021.

Nous insistons sur le caractère obligatoire de la seule présence de déchets verts dans les bennes puisque les déchets verts collectés sont ensuite broyés et compostés.

Cette opération ne pourra pas être reconduite en 2023, pour des raisons de prévention et de réduction des déchets, ainsi que dans un souci de rationalisation des deniers publics.

En effet, conformément à la réglementation et dans un souci d'égalité de traitement des usagers vis-à-vis du service public, PAA serait contrainte d'envisager une généralisation de cette prestation à l'ensemble du territoire. En raison de la superficie de l'agglomération, cela impliquerait un coût difficilement supportable pour la collectivité et, en conséquence, pour les administrés.

Parallèlement, la commune a décidé de renouveler l'opération « Broyage » en partenariat avec Gesper et Compst'ére. Nous vous encourageons à venir déposer vos déchets verts lors de ces moments. Merci de vous rapprocher des panneaux d'affichage ou de venir vous renseigner en mairie.

Forêt

Dans les années 1953/1955, le département, propriétaire, à l'époque, de la forêt de Vignorgues, avait contracté un prêt via le Fonds Forestier National afin de reboiser des parcelles agricoles de Volonne.

L'essence retenue a été le pin noir d'Autriche, résistante à la sécheresse et à la chaleur.



Une première coupe d'amélioration a été réalisée en 1995, privilégiant de laisser pousser les plus beaux arbres. En 2008, la commune a fait l'acquisition de cette forêt.

Une deuxième coupe d'amélioration est prévue pour 2023. Elle suit, bien sûr, le plan d'aménagement actuel (2016/2035). Cette opération englobera aussi des parcelles communales limitrophes mais aussi des parcelles privées en partenariat avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière à Digne les Bains) qui accompagne les propriétaires privés de la forêt.

Les bois serviront pour la fabrication de piquets, poteaux, palettes et aussi de l'énergie. La sortie se fera par Mirabeau.

Lors du démarrage du chantier, nous vous demandons toute votre attention si vous circulez dans ce secteur!

La Vieille Pierre

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'Association La Vieille Pierre pour leur engagement. Le terrain des deux Tours, emblématique de la commune, a retrouvé son caractère naturel et méditerranéen grâce à leur action d'élimination des ailantes. Ces 7 années d'intervention méritent d'être honorées et relevées à travers de ce bulletin municipal. Un grand merci.

CCAS ET SOLIDARITES

Après plus de deux ans d'interruption, nous pouvons à nouveau proposer des animations et ateliers à nos seniors.

Un concert au printemps

Au mois de juin, le groupe « Croque Notes » nous a offert un beau concert « chanson française ». Un programme magnifiquement interprété : Ferrat, Brassens, Aufray, Brel et bien d'autres, mais aussi Yves Jamait, moins connu. Une séance pleine d'émotions qui a réveillé des souvenirs en chacun et enchanté le public nombreux.

Des ateliers de prévention

Pour remettre en place de nouveaux ateliers nous avons conventionné avec la Mutualité Française PACA (Fédération réunissant la plupart des mutuelles françaises) et l'ASEPT (Association Inter-régime des Caisses de Retraite).

- Une journée « Seniors au volant » s'est déroulée le 14 novembre. Code de la route et ses nouveautés, conduite éco-responsable, incidence de certains médicament ou produit psycho-actifs, évaluation du temps de réaction... autant de sujets qui ont été abordés complétés par une séance de conduite accompagnée d'un moniteur auto-école. Une douzaine de participants a bénéficié de cette journée de « révision », financée par l'ASEPT.



- Un atelier « Équilibre - Prévention des chutes » est mené par Gersande, animatrice EPGV, depuis le 8 novembre, avec 16 participants. Il s'agit de 12 séances d'exercices adaptés, pour se réapproprier son corps, entretenir son capital musculaire et favoriser l'équilibre, dans une ambiance joyeuse et conviviale où tous prennent plaisir à se retrouver. (Financé par la Mutualité Française).



- Un atelier « Gymnastique cérébrale Travailler sa Mémoire » sera programmé dès le mois de janvier, pour 12 séances également. Il sera animé par une neuro-psychologue. (Financé par l'ASEPT).
- Nous poursuivrons, sans doute, avec un atelier « Bien-Être / Sophrologie » à la fin de l'hiver. Nous communiquerons sur les modalités lorsque nous aurons toutes les informations. (Financé par l'ASEPT).

Un goûter de Noël

Le lundi 12 décembre, à 14h30, à l'Espace Notre-Dame, nous invitons les retraités volonnais à un après-midi récréatif animé par le duo « Juke Box », avec Marc Vial au piano et Frédérique Younes au chant. Un beau moment de partage autour d'une bonne bûche et quelques friandises, où chacun pourra entonner une chanson ou esquisser quelques pas de danse! Nous vous y attendons nombreux! L'inscription est à déposer à l'accueil de la mairie avant le 6 décembre.



TRAVAUX

Travaux à la Calade

En début d'été, des travaux de raccordement à l'eau potable ont été réalisés au pied de la Calade. Nous vous annonçons la seconde tranche pour ce printemps. Les logements pourront être enfin connectés au réseau. Une réunion publique visant les riverains sera programmée prochainement, ces travaux nécessitant encore la coupure de la voie.

L'Agglomération et la Mairie vous remercient de votre compréhension.

Travaux à la Charreirasse

Une nouvelle tranche de travaux aura lieu à la Charreirasse du 10 au 27 mars 2023 par l'Opus (Apare), dans le cadre d'un programme européen RESMYLE.

UN NOUVEAU SERVICE CIVIQUE A LA BIBLIOTHEQUE

Elisabeth Magne vient d'arriver à la Bibliothèque du château, où elle effectue un service civique pour 6 mois. Originaire de la région, elle vit à Saint-Auban depuis deux ans. Fortement attirée par le monde du livre depuis toujours, elle aime particulièrement la bande dessinée et voudrait orienter sa mission, entre autres, vers le public scolaire. Réservons lui un bon accueil!

Les horaires ont changé. Votre bibliothèque est ouverte du lundi au mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h.

DEUX VOLONNAIS SUR LES ROUTES DE FRANCE CET ETE!

Cet été, deux Volonnais sont partis à l'aventure sur les routes de l'hexagone.

Tout d'abord, Jacques Goavec-Mével a traversé la France pour rejoindre le Finistère en vélo. Un moment fort et un retour aux origines pour lui car, il y a 50 ans, il quittait la Bretagne pour le sud! Une prouesse sportive aussi: 1250 km parcourus (et 12000 m de dénivelé!), notre ancien facteur a fait une moyenne de 170 à 200 km par jour pour atteindre Dinéault. Epaulé par son épouse Jacqueline qui assurait la logistique, ils ont traversé beaucoup de départements pendant ces 7 jours, sous une forte chaleur au début et la pluie à l'arrivée. Une très belle aventure réalisée à deux!



Clémentin Gasse, du haut de ses 16 ans, a réalisé un de ses rêves cet été : faire le tour des Alpes à pied et en auto-stop ! Il est parti 3 semaines, du 1er au 22 août, pour un voyage qu'il a nommé "PRAD" pour Partage, Rencontre, Apprentissage et Découverte. Il a traversé et visité les parcs naturels des Alpes en limitant son impact sur l'environnement grâce à l'auto-stop et à la marche. Le voyage PRAD est une boucle de plus de 900 km traversant les parcs régionaux et nationaux du Queyras et des Ecrins, qui va ensuite jusqu'à la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, et redescend par la Chartreuse et le Vercors ; le tout en bivouac et chez l'habitant. Cette expérience lui a confirmé que voyager était une des meilleures façons d'apprendre. Il n'a maintenant qu'une seule envie... repartir!



ÉTAT CIVIL (Du 1er septembre 2021 au 31 octobre 2022)

NAISSANCES

MILIODIINCLO	
GARCIA Martin	01/09/2021
GRAVIER CHICOT Neïlya	
MAGNE Margaux	
VIALLA Néo	
HEBRARD Mathys	
BONNET Sacha	
RUIZ Lennie	01/01/2022
FLOMET Lola	04/01/2022
RAHMOUNI Shaïnez	08/01/2022
ANFOSSO RICHARD Mathys	04/03/2022
JUSTET Lucile	24/03/2022
RENAUDINEAU Mélina	01/04/2022
LEPRESLE Aimy	
DE SOUSA DIAS Éden	
MOLEINS Léo	26/05/2022
MANSUY Iris	27/05/2022
LIMA Christiano	03/06/2022
HNINI Nûriya	
SARLI Giuliana	
GAILLARD Lyana	11/07/2022
OUFQIH Milan	
POURCEL Giulian	15/07/2022
LECOT Nina	08/10/2022
VACHIER-RABASSE Andréa	26/10/2022
VACHIER-RABASSE Nikita	26/10/2022
VACHIER-RABASSE Stella	
SCHOLL Djeyzie	28/10/2022

Nous souhaitons une belle vie à ces nouveaux Volonnais!



Nous avons la grande joie d'accueillir des triplés au village.

Contrairement à la célèbre BD, il s'agit de 2 princesses et un prince.

Andréa, Nikita et Stella sont nés le 26 Octobre 2022.

La famille VACHIER-RABASSE s'agrandit d'un coup.

Nous félicitons chaleureusement la maman, le papa Pascal et toute la famille.



MARIAGES

DE ASIS Henri/VIGUIÉ Anne	04/09/2021
VIROT Nicolas/GUIDEZ Perrine	13/11/2021
BRIANÇON Olivier/ MAFFREN Marilyn	04/06/2022
PIERRON Jacqui/GASKIN Isabelle	18/06/2022
BRUN Clément/DRAC Laurie	18/06/2022
LE NEDIC Franck/AMELIN Géraldine	13/08/2022
HUIBAN Pierre-Alexis/GALLEGO Roxanne	16/09/2022

Nous présentons nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés!

DÉCÈS

22023	
PONSIGNON Chantal	07/09/2021
IMBERT Simone	25/09/2021
OUDON Hélène	28/10/2021
FREGEIROLLES Ginette	
GAUTHIER Claude	05/11/2021
RICHAUD Monique	
LE BOZEC Jacques	
MALDONADO Richard	
GORDE Yves	
PAOLI Josette	
NÉGRONI Mireille	
WETTERWALD Jean-François	24/12/2021
MANZUOLI Francis	28/12/2021
GRAIN Micheline	
PEY Céline	
BONNEAU Alix	
SCARFO Thérèse	
BAILLE Raymonde	
BLASZCZYK Simone	
MUSOLINO Marie	· ·
BAKOUR Zohra	
GOURLAOUEN Jeannine	
MALLET André	
DEMELA Yvette	
ANDRE Geneviève	
FLANAGAN Adrian	
LAJOINIE Jacques	
TUZZO Claude	13/10/2022
DELAFOSSE Mireille	
CUISSET Simon	
DEVELET Gilles	

Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

DOSSIER : LA VISITE DE MONSIEUR LE PRÉ

Ce vendredi 21 octobre, Monsieur le Préfet, Marc Chappuis, accompagné du Secrétaire Général de la Préfecture, Paul-François Schira, sont venus visiter notre commune, rencontrer les élus et découvrir nos projets et les porteurs de projets.

1 - Visite à l'école élémentaire

Nous avons démarré la visite par l'école élémentaire, notamment pour montrer l'investissement dans **14 ordinateurs portables**, à la rentrée de septembre, grâce à la subvention importante de l'Etat, représentant 70% du prix d'achat et de configuration, le reste étant financé par la commune. C'est la classe de CM1/CM2 de Mme Schaffter qui en bénéficie actuellement, toutefois ces ordinateurs seront aussi utilisés par d'autres classes. Il s'agit de permettre à nos enfants d'apprendre les bases de l'informatique avant l'entrée au collège.



Nous avons aussi évoqué les projets portés par la classe, notamment le **« savoir rouler à vélo »**, dont l'initiative portée l'année dernière devrait être renouvelée cette année avec le soutien de « génération vélo ».



Nous avons enfin fait part de notre projet de rénovation de l'école élémentaire. Un important projet qui se fera certainement en plusieurs tranches et dont nous souhaiterions pouvoir engager une première tranche en 2024.

2 - La maison de santé de Volonne

Nous sommes ensuite allés à la rencontre des professionnels de santé. Les médecins Karine Laurent et Guillaume Cheminal, ainsi que notre sage-femme Tania Roux, secrétaire de l'association des professionnels de santé de la MSP, ont présenté le fonctionnement de ce bel établissement et expliqué pourquoi sa réussite nous avait conduits à nous lancer dans son extension.





L'État, dans le cadre du Plan de Relance et de la DETR, participe significativement au budget **création de l'extension de la Maison de Santé** dans l'immeuble de la Poste pour accueillir, courant 2023, 8 nouveaux cabinets. Ce projet se fait en maintenant, bien entendu, notre bureau de poste.

Après un important travail de plusieurs mois avec les professionnels de santé pour bien définir l'aménagement du bâtiment, le Permis de Construire a été déposé le 14 novembre, la consultation des entreprises sera lancée dans les mois qui viennent. Nous espérons que les prix ne s'envoleront pas et resteront dans le cadre de l'enveloppe budgétaire que nous avons prévu pour cette rénovation, avec un budget d'environ 600k€HT pour le bâtiment.

3 - La chapelle des Pénitents

Lors de la visite qui a suivi, nous avons bien entendu évoqué aussi la **rénovation de la Chapelle**, pour laquelle l'Etat a aussi été sollicité. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que grâce à leur intervention (104 000€) et l'intervention de la Région (38 000€), nous avons validé le lancement du projet. La consultation des entreprises a été lancée mi-novembre et nous espérons un démarrage des travaux en février 2023.

Cet article est l'occasion de remercier les 30 premiers donateurs, via la Fondation du Patrimoine, pour cette opération. Nous en sommes à 3000€ de dons et nous vous sollicitons pour continuer à contribuer à ce projet important pour la commune et la paroisse. Il s'agit d'un don déductible des impôts à 66%, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Pour participer, vous pouvez le faire en ligne : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-des-penitents-a-volonne ou en récupérant un bordereau de don à l'accueil de la mairie. Tous les gestes sont les bienvenus.

Mobilisons-nous pour la chapelle des Pénitents à Volonne!





4 - Projet éco-agro-touristique à Saint-Antoine

Enfin, nous avons terminé la visite par une séance de travail dans la salle du conseil municipal, afin de présenter notamment le projet **éco-agro-touristique** porté par la Famille Eyssautier, sur le plateau de Saint-Antoine. Un projet qui a séduit le Préfet tant il est un démonstrateur de projets respectueux de l'environnement et de nouvelles pratiques agricoles responsables.



Le rendez-vous s'est terminé par un verre de l'amitié, la remise d'un panier de nos produits locaux réalisé par l'Epicerie de Mimi...



et ces mots chaleureux de Monsieur le Préfet : « Merci pour votre accueil et tous ces projets très inspirants. J'ai été très sensible à votre approche centrée sur les richesses humaines présentes dans la commune, que vous avez à cœur de révéler et d'encourager. C'est à mes yeux la clé d'un succès durable et les réalisations que vous nous avez présentées en sont une belle démonstration. Vous pouvez compter sur notre plein appui pour vous accompagner dans ces projets ».

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :

Sandrine Cosserat, Anne Vancauwenberghe et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale, La Provence, Daniel Madeleine, Jean-Marie Plume.

En couverture : © Jean-Marie Plume La visite du Préfet le 21 octobre 2022

Merci à Jean-René Walkowski et Paule Bairin

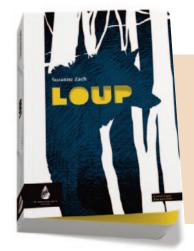
Création et mise en page : www.grafist.fr

Impression : IRC Manosque Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

UN LIEU: Les origines du Café de l'Industrie...

En 1889, pour agrandir la place du Béalage (place Amiral Peyron), on démolit le « Petit Café », adossé à l'épicerie Galissian (Boulangerie Vachier). Le propriétaire, Monsieur Mitre Baille, aménage en face la maison Paul pour y créer le Café de l'Industrie. En 1899, le lavoir qui se trouvait au pied du Café de l'Industrie est démoli et reconstruit sur le cours Jacques Paulon, à côté des écoles. En 1902, le conseil municipal autorise la propriétaire, la veuve Baille, à faire construire une terrasse devant son établissement, avec les clauses suivantes : « Il sera fait un escalier sur toute la largeur du trottoir. Les degrés de l'escalier seront en pierre dure et auront de 13 à 15 centimètres de foulée. »





UNE ŒUVRE: Loup de Suzanne ZACH

Un voyage poétique à la recherche du loup... Loin des bruits du monde. Ce livre est un savoureux mélange de photos, de poésie et d'observations naturalistes. Il est le récit contemplatif d'une amoureuse de la nature.

L'ouvrage est disponible sur le site de l'éditeur : https://naturographe-editions.fr/boutique/loup/ ou, plus proche de vous, normalement en stock à la librairie « Le fil en page » à Château Arnoux.

PORTRAIT: Monique Roux-Revelli

Née à Sisteron, Monique Roux a vécu son enfance au quartier Saint-Jean de Volonne. Après la réussite de 2 concours, celui d'infirmière psychiatre, puis de l'administration des PTT, elle travaille à l'hôpital à Digne puis, mariée à Jean Revelli, elle est nommée agent de l'administration des PTT à Lyon-Inter pendant 12 ans. Ensuite, elle exploite, avec Jean, une laverie dans l'Ain, avant de revenir à Volonne et d'acheter, en 1977, le Bar de l'Industrie. C'est une aventure qui dure 10 ans! Nous avions à cœur d'accueillir, dit-elle, non seulement les Volonnais qui venaient se détendre devant un « petit noir » ou un « petit jaune », mais aussi les touristes qui voulaient découvrir le village. Des moments de convivialité, de partage et des liens inoubliables sont créés autour du « verre de l'amitié ». Puis, nouveau changement de cap en direction de l'Escale où elle reprend le Tabac-presse-alimentation. C'est finalement en 1994 que Jean et Monique créent, aménagent et exploitent, à leur domicile, les chambres d'hôtes et gîtes ruraux « Elcantara ».

Parallèlement à cette vie professionnelle active, Monique a toujours aimé et pratiqué la peinture et la gravure. Elle a créé et organisé une première exposition, dans ce qui est aujourd'hui le local d'accueil de la mairie, puis d'autres, aux côtés de Pierre Haffner, à la Maison du Gonzague à Volonne, avec différents peintres volonnais. Elle s'implique dès 1981 dans l'association Volonne Initiatives. Les expositions annuelles deviennent le « Festival d'art et de créations artisanales », installé à la salle polyvalente. Cette manifestation, ayant pris de la notoriété, devient ensuite « Artistes en Liberté » et déménage à l'Espace Notre-Dame.

Monique, dont le contact social a toujours été une priorité, s'est pleinement impliquée, de 2014 à 2020, dans un mandat d'élue aux côtés de Sandrine Cosserat.

Aujourd'hui, elle vient d'éditer, après « Une échappée belle à Volonne en terre de Provence », un nouveau recueil d'écrits poétiques, illustré de gravures eaux-fortes, aquatinte et autres dessins à l'encre : « si j'étais un arbre, je serais un Olivier », évoquant les légendes et les symboles que cet arbre mythique et mystique méditerranéen représente. Ce recueil est en vente dans les librairies et différents points de vente des environs.

Dédicaces prévues à la Bibliothèque du Château de Volonne le 9 décembre de 10h à 12h30, au Cyclope à Château-Arnoux le 2 décembre de 9h à12h30 et à la Maison de Pays à Mallemoisson le samedi 10 décembre.

